CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Jeudi 21 décembre 2017 - 19 heures
Salle des fêtes Jeanine GRIVEAU
77650 SAINTE-COLOMBE

ORDRE DU JOUR

I. APPEL DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES.

II. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE.

III. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 OCTOBRE 2017.

IV. RENDU COMPTE DES DELEGATIONS DU PRESIDENT.

V. DELIBERATIONS :

1) Rapport d'Orientation Budgétaire 2018.

2) GEMAPI : Désignation des délégués appelés à siéger au comité syndical du « syndicat mixte d'aménagement des bassins versants Bassée-Voulzie-Auxence ».

3) GEMAPI : Désignation des délégués appelés à siéger au comité syndical du « syndicat intercommunal du bassin de l'Aubetin ».

4) GEMAPI : Désignation des délégués appelés à siéger au comité syndical du « syndicat intercommunal du Ru d'Yvron ».

5) GEMAPI : Désignation des délégués appelés à siéger au comité syndical du « syndicat intercommunal du Ru de la Visandre et Ru du Reveillon ».

6) GEMAPI : Désignation des délégués appelés à siéger au comité syndical du « syndicat intercommunal du Ru de Beuvron ».

7) Modification du tableau des effectifs du personnel.

8) Extension du périmètre de collecte et de traitement du S.MI.C.T.O.M de Coulommiers à la Communauté de Communes du Pays Fertois.

9) Modification des statuts du S.MI.C.T.O.M de Coulommiers.

10) Vente du lot F de la zone d'activités de la Grande Prairie à Poigny.

11) Vente du lot G de la zone d'activités de la Grande Prairie à Poigny.

12) Modification de la grille tarifaire du centre aquatique du Provinois.

13) Participation financière de la Communauté de Communes du Provinois aux actions proposées par l'association « Encres Vives » et autorisation au Président pour signer la convention de partenariat.

7 Cour des Bénédictins – 77160 PROVINS
Tél. : 01.60.58.60.58 - Fax : 01.60.52.63.41 - email : accueil@cc-du-provinois.fr

14) Participation financière de la Communauté de Communes du Provinois aux actions proposées par la Compagnie Errance.

15) Subvention en faveur du projet pédagogique à vocation culturelle de l'école de Sourdun.

16) Subvention au budget annexe du centre aquatique.

17) Admissions en non-valeur de produits irrécouvrables.

18) Fixation des tarifs des Accueils de Loisirs Sans Hébergement à compter du 1er janvier 2018.

QUESTIONS DIVERSES.

7 Cour des Bénédictins – 77160 PROVINS
Tél. : 01.60.58.60.58 - Fax : 01.60.52.63.41 - email : accueil@cc-du-provinois.fr